Soutiens aux mineurs isolés et contre les répressions

Le département de Seine maritime refuse actuellement de reloger des mineurs isolés qui sont par conséquent à la rue et en proie aux dangers qui peuvent découler d'une telle situation (le froid, la faim, la violence, les agressions sexuelles...). Le département a donc été condamné à payer une amende de 600 euros/jeune/jour non relogé. Actuellement les mineurs qui arrivent en seine maritime doivent attendre 6 semaines avant d'être évalués pour être reconnu comme mineurs et cela sans aucune mise à l'abris.

Face à ce **traitement inhumain** une mobilisation a vu le jour à l'université de Rouen sur le campus de Mont Saint Aignan.

Manifestation pour l'hébergement des mineurs demandeurs d'asile et contre les répressions menées contre les mobilisations : Jeudi 22 novembre départ Cathédrale à 13h et arrivée au département.



FB: Collectif étudiant de défense des migrant-es

Retour sur les événements de la semaine dernière :

Mercredi 14 : Conférence avec les témoignages des mineurs isolés.

Occupation de l'amphithéatre Axelrad puis expulsion par les forces de l'ordre dans l'après-midi sur ordre du Président de l'université. Mise à sac du local de l'UNEF par les forces de l'ordre agrémentée d'actes racistes, de violence et du vol de l'argent réuni pour venir en aide aux jeunes.

Jeudi 15 : Décision en AG de **réoccuper Axelrad** en raison des actes inqualifiables de la Présidence et de la préfecture. Puis **nouvelle expulsion** par les forces de l'ordre en début de soirée

Vendredi 16 : Une délégation a été reçu au CA afin de soumettre deux motions l'une visant à condamner l'inaction du département et l'autre pour condamner les actes des forces de l'ordre. Seule la première a été votée.

